



Conseil économique et social

Distr. générale
5 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquantième session

1^{er}-10 février 2012

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
 - a) Thème prioritaire : élimination de la pauvreté;
 - b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux :
 - i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées;
 - ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse;
 - iii) Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002;
 - iv) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille;
 - c) Questions nouvelles : jeunesse : pauvreté et chômage.
4. Questions relatives au programme et questions diverses.
5. Ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session de la Commission.
6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquantième session.



Annotations

1. Élection du Bureau

L'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social dispose que la Commission élit parmi les représentants de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un président, un ou plusieurs vice-présidents et, s'il y a lieu, d'autres membres du Bureau. Conformément à la pratique établie, la Commission élira un président et quatre vice-présidents; elle confiera les fonctions de rapporteur à l'un de ces derniers (le Vice-Président-Rapporteur).

En application de l'alinéa c) de la décision 2002/210 du Conseil économique et social, la Commission du développement social tient, immédiatement après la clôture de chacune de ses sessions ordinaires, la première séance de la session ordinaire suivante à la seule fin d'élire le président et les autres membres du bureau de cette session. Dans sa résolution 2010/10, le Conseil économique et social recommande que, aux fins du renforcement de l'efficacité des travaux de la Commission, les membres du Bureau soient élus pour un mandat de deux ans qui coïncide avec la session d'examen et la session directive.

Par conséquent, le 18 février 2011, immédiatement après la clôture de sa quarante-neuvième session, la Commission a tenu la première séance de sa cinquantième session, à laquelle elle a élu par acclamation Jorge Valero (République bolivarienne du Venezuela) Président et Olisa Cifligu (Albanie), Susanne Fries-Gaier (Allemagne), Eduardo Meñez (Philippines) et Najla Abdelrahman (Soudan) Vice-Présidents. Ultérieurement, à la suite de la démission de M. Meñez, le Groupe des États d'Asie a désigné Ana Marie Hernando (Philippines) pour les représenter en qualité de Vice-Président du Bureau. À la séance d'ouverture de la cinquantième session de la Commission, le 11 février 2012, ces candidats seront élus vice-présidents et la Commission confiera à l'un d'entre eux les fonctions de rapporteur.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

L'article 7 du Règlement intérieur dispose qu'au début de chaque session, après avoir élu son bureau, la Commission adopte l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour provisoire et la documentation de la cinquantième session de la Commission ont été approuvés par le Conseil économique et social dans sa décision 2011/255.

Le projet d'organisation des travaux de la cinquantième session de la Commission (voir annexe I) a été élaboré conformément aux décisions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social en vue de faciliter l'examen des points de l'ordre du jour dans les délais prescrits et compte tenu des services de conférence mis à la disposition de la Commission. Le calendrier est provisoire et indicatif : si la Commission achève l'examen d'un point plus tôt que prévu, elle souhaitera peut-être passer immédiatement au point suivant.

La Commission doit se réunir du mercredi 1^{er} février au vendredi 10 février 2012. Des dispositions ont été prises pour qu'elle tienne des séances le matin et l'après-midi : les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux
(E/CN.5/2012/1)

**3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social
et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale**

Conformément à la résolution 55/46 de l'Assemblée générale sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation », la Commission entreprendra une évaluation régulière de l'application des engagements pris à Copenhague et des initiatives adoptées à Genève.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (E/CN.5/2012/2)

a) Thème prioritaire : élimination de la pauvreté

Dans sa résolution 2010/10, le Conseil économique et social a décidé que la session d'examen et la session directive du cycle 2011-2012 auraient pour thème prioritaire « l'élimination de la pauvreté », compte tenu de ses liens avec l'intégration sociale et le plein emploi et un travail décent pour tous. La Commission a examiné le thème lors de sa quarante-neuvième session et clôturera le cycle 2011-2012 en adoptant à sa cinquantième session en 2012 des recommandations pratiques sur l'élimination de la pauvreté. Elle sera saisie du rapport du Secrétaire général sur le thème prioritaire.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'élimination de la pauvreté (E/CN.5/2012/3)

**b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes
des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux**

- i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées
- ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse
- iii) Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002
- iv) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille

La Commission examinera les questions relatives à la situation de ces groupes sociaux. Le Rapporteur spécial de la Commission du développement social chargé d'étudier la situation des handicapés présentera un rapport. La Commission sera saisie des rapports du Secrétaire général sur les moyens appropriés de célébrer le vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille, la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse et le cadre stratégique d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002).

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la préparation et célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2014 (E/CN.5/2012/4)

Rapport du Secrétaire général sur le deuxième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2002) (E/CN.5/2012/5)

Rapport du Secrétaire général sur l'intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement (E/CN.5/2012/6)

Note du Secrétaire général relative au suivi de la mise en œuvre des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés (E/CN.5/2012/7)

c) Questions nouvelles

Dans sa résolution 2006/18, le Conseil économique et social a décidé d'inscrire le point de l'ordre du jour intitulé « Questions nouvelles » au programme de travail de la Commission. Les membres du Bureau, en consultation avec les groupes régionaux, ont convenu que les débats de la cinquantième session tenus au titre de ce point porteraient le thème « Jeunesse : pauvreté et chômage ». Le Secrétariat fournira une note afin de faciliter les débats.

Documentation

Note par le Secrétariat sur le thème « Jeunesse : pauvreté et chômage » (E/CN.5/2012/8)

4. Questions relatives au programme et questions diverses

La Commission sera saisie du projet de cadre stratégique établi par le Secrétariat pour l'exercice biennal 2014-2015 dans le domaine du développement social.

Documentation

Document de séance relatif au projet de cadre stratégique pour l'exercice 2013-2015, sous-programme 3 (Politiques sociales et développement social) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) (E/CN.5/2012/CRP.1)

5. Ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session de la Commission

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission sera saisie du projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante et unième session, ainsi que d'une liste provisoire des documents qui lui seront soumis pour examen.

Documentation

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session de la Commission (E/CN.5/2012/L.1)*

* Sera publié comme document de session.

6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquantième session

Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, la Commission soumettra au Conseil un rapport sur les travaux de sa cinquantième session.

Documentation

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquantième session (E/CN.5/2012/L.2)*

* Sera publié comme document de session.

Annexe I

Projet d'organisation des travaux (1^{er}-10 février 2012)

Date

Point de l'ordre du jour

Documentation/programme

Semaine du 1^{er} au 3 février 2012Mercredi 1^{er} février

Matin

- | | |
|--|--|
| 1. Élection du Bureau | |
| 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation | (E/CN.5/2012/1) |
| 3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale | Présentation de la documentation se rapportant aux points 3, 3 a) et 3 b)

Rapport du Secrétaire général sur les aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (E/CN.5/2012/2) |
| a) Thème prioritaire : élimination de la pauvreté | Rapport du Secrétaire général sur l'élimination de la pauvreté (E/CN.5/2012/3) |
| b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux | Rapport du Secrétaire général sur la préparation et célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2014 (E/CN.5/2012/4) |
| i) Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées | Rapport du Secrétaire général sur le deuxième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002 (E/CN.5/2012/5) |
| ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse | Rapport du Secrétaire général sur l'intégration de la question des personnes handicapées à l'ordre du jour du développement (E/CN.5/2012/6) |
| iii) Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, 2002 | |
| iv) Questions, politiques et programmes relatifs à la famille | Note du Secrétaire général relative au suivi de la mise en œuvre des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés (E/CN.5/2012/7) |
| | Présentation des résultats du forum de la société civile tenu le 31 janvier 2012 |

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
	3 a) (<i>suite</i>)	Débat général
p.m.	3 a) (<i>suite</i>)	Table ronde sur le point 3 a)
Jeudi 2 février		
Matin	3 a) (<i>suite</i>)	Débat général
Après-midi	3 a) (<i>suite et fin</i>)	Débat général
Vendredi 3 février		
Matin	3 b)	Exposé du Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation des handicapés
		Débat général
Après-midi	3 b) (<i>suite et fin</i>)	Débat général
Semaine du 6 au 10 février 2012		
Lundi 6 février		
Matin	3 c)	Introduction et débat général
		Table ronde
		Note du Secrétariat sur la Jeunesse : pauvreté et chômage (E/CN.5/2011/8)
Après-midi	3 a) et b)	Consultations
		(pas de séance plénière)
Mardi 7 février		
Matin	3 a) et b)	Consultations
		(pas de séance plénière)
		<i>13 heures : dernier délai pour le dépôt des projets de proposition</i>
Après-midi	3 a) et b)	Consultations
		(pas de séance plénière)
Mercredi 8 février		
Matin	4. Questions relatives au programme et questions diverses	Document de séance relatif au projet de cadre stratégique pour l'exercice 2013-2015, sous-programme 3 (Politiques sociales et développement social) du programme 7 (Affaires économiques et sociales) (E/CN.5/2012/CRP.1)

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
	3 a) et b)	Consultations (après la séance plénière)
Après-midi	3 a) et b)	Consultations (pas de séance plénière)
Jeudi 9 février		
Matin	3 a) et b)	Présentation des projets de proposition Consultations (après la séance plénière)
Après-midi	3 a) et b)	Consultations (pas de séance plénière)
Vendredi 10 février		
Matin et après-midi	5. Ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session de la Commission	Prise de décisions sur les projets de proposition Adoption de l'ordre du jour provisoire de la session suivante
	6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquantième session	Adoption du rapport Clôture de la session ^a

^a Conformément à la décision 2002/210 du Conseil économique et social, la Commission tiendra, immédiatement après la clôture de sa cinquantième session, la 1^{re} séance de sa cinquante et unième session, à la seule fin d'élire le Président et les autres membres du Bureau de cette session, en application de l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social. En application de la résolution 2010/10 du Conseil économique et social, les membres du Bureau de la Commission élus à la cinquante et unième seront reconduits dans leurs fonctions pour un mandat de deux.

Annexe II

Composition de la Commission du développement social à sa cinquantième session (2012)

(46 membres; mandat de 4 ans)

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant à la clôture de la session</i>
1. Albanie	2013
2. Allemagne	2012
3. Andorre	2015
4. Argentine	2012
5. Arménie	2012
6. Bangladesh	2015
7. Brésil	2013
8. Burkina Faso	2015
9. Cameroun	2015
10. Chine	2013
11. Cuba	2015
12. Égypte	2015
13. El Salvador	2012
14. Espagne	2015
14. États-Unis d'Amérique	2012
15. Éthiopie	2013
16. France	2012
17. Fédération de Russie	2012
18. France	2012
19. Gabon	2013
20. Ghana	2012
21. Guatemala	2012
22. Haïti	2013
23. Iran (République islamique d')	2013

<i>Membres</i>	<i>Mandat expirant à la clôture de la session</i>
24. Italie	2013
25. Japon	2012
26. Lesotho	2013
27. Maurice	2013
28. Mexique	2015
29. Népal	2015
30. Nigéria	2012
31. Pakistan	2012
32. Pays-Bas	2013
33. Pérou	2015
34. Philippines	2013
35. Qatar	2013
36. République de Corée	2012
37. Sénégal	2012
38. Soudan	2012
39. Suède	2013
40. Suisse	2013
41. Venezuela (République bolivarienne du)	2013
42. Viet Nam	2015
43. Zimbabwe	2015
44. (Vacance – Groupe des États d’Europe orientale)	2013
45. (Vacance – Groupe des États d’Europe orientale)	2015
46. (Vacance – Groupe des États d’Europe occidentale et autres États)	2015